

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE VIZILLE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21380562500018

POSTE COMPTABLE : SGC de VIF

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE VIZILLE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	45
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	48
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	50
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	51
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	56
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	58
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	59

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	61
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	62
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	63
B3.1 - Etat des provisions constituées	66
B3.2 - Etalement des provisions	68
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	69
B6 - Prêts	70
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	71
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	72
B7.3 - Etat des emprunts garantis	73
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	78
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	79
B7.9 - Autres engagements reçus	80
B8 - Subventions versées	81
B9 - Etat du personnel	83
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	87
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	88
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	89
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	90
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	91
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	93
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	94

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	7 474

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 176,98

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 176,65
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 279,54
3	Dépenses d'équipement brut / population	536,72
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 005,18
5	DGF / population	102,35
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	55,01 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100,83 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	41,95 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	78,56 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	8,04 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires Délibération du 01/03/2018 00:00:00 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	11 123 824,16	11 590 663,90	915 458,79	A1	1 382 298,53
Investissement	2 272 482,52	2 102 000,70	515 458,79	(3) A2	344 976,97
Fonctionnement	8 851 341,64	9 488 663,20	400 000,00	(4) A3	1 037 321,56

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses	Recettes			Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	786 200,67	III + IV	288 723,00	B1	-497 477,67
Investissement	I	786 200,67	III	288 723,00	B2	-497 477,67
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	884 820,86
Investissement	A2 + B2	-152 500,70
Fonctionnement	A3 + B3	1 037 321,56

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 786 200,67
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	128 162,48
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	129 424,38
21	Immobilisations corporelles (3)	134 942,75
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	393 671,06
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 288 723,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	128 526,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	160 197,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	4 370 342,36	4 522 843,06
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	786 200,67	288 723,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 344 976,97
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		5 156 543,03	5 156 543,03

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	10 006 894,00	9 606 894,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 400 000,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		10 006 894,00	10 006 894,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		15 163 437,03	15 163 437,03

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	331 954,36	128 162,48	469 275,00	469 275,00	597 437,48
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	168 515,54	129 424,38	63 895,00	63 895,00	193 319,38
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 641 951,57	134 942,75	2 383 443,86	2 383 443,86	2 518 386,61
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	756 031,34	393 671,06	460 980,00	460 980,00	854 651,06
Total des dépenses d'équipement		2 898 452,81	786 200,67	3 377 593,86	3 377 593,86	4 163 794,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	883 000,00	0,00	848 000,00	848 000,00	848 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		883 000,00	0,00	848 000,00	848 000,00	848 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	1 148,50	1 148,50	1 148,50
Total des dépenses réelles d'investissement		3 781 452,81	786 200,67	4 226 742,36	4 226 742,36	5 012 943,03

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	3 800,00		43 600,00	43 600,00	43 600,00
041	Opérations patrimoniales (7)	80 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		83 800,00		143 600,00	143 600,00	143 600,00

TOTAL	3 865 252,81	786 200,67	4 370 342,36	4 370 342,36	5 156 543,03
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 156 543,03
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	443 982,63	128 526,00	452 950,00	452 950,00	581 476,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	600 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 043 982,63	128 526,00	1 452 950,00	1 452 950,00	1 581 476,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	360 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	723 074,39	0,00	637 321,56	637 321,56	637 321,56
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	160 197,00	160 197,00	138 648,00	138 648,00	298 845,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	640 000,00	640 000,00	640 000,00
Total des recettes financières		1 243 271,39	160 197,00	1 795 969,56	1 795 969,56	1 956 166,56
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	1 148,50	1 148,50	1 148,50
Total des recettes réelles d'investissement		2 287 254,02	288 723,00	3 250 068,06	3 250 068,06	3 538 791,06

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	707 540,00		672 775,00	672 775,00	672 775,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	405 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	80 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 192 540,00		1 272 775,00	1 272 775,00	1 272 775,00

TOTAL	3 479 794,02	288 723,00	4 522 843,06	4 522 843,06	4 811 566,06
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	344 976,97
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 156 543,03
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 129 175,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 634 160,00	0,00	2 571 245,00	2 571 245,00	2 571 245,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 526 000,00	0,00	4 838 120,00	4 838 120,00	4 838 120,00
014	Atténuations de produits	53 500,00	0,00	47 500,00	47 500,00	47 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	980 884,00	0,00	1 079 054,00	1 079 054,00	1 079 054,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 194 544,00	0,00	8 535 919,00	8 535 919,00	8 535 919,00
66	Charges financières	235 200,00	0,00	296 200,00	296 200,00	296 200,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 430 744,00	0,00	8 834 119,00	8 834 119,00	8 834 119,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	707 540,00		672 775,00	672 775,00	672 775,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	405 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 112 540,00		1 172 775,00	1 172 775,00	1 172 775,00

TOTAL	9 543 284,00	0,00	10 006 894,00	10 006 894,00	10 006 894,00
--------------	---------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 006 894,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	13 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	689 780,00	0,00	599 980,00	599 980,00	599 980,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	2 236 779,00	0,00	2 236 779,00	2 236 779,00	2 236 779,00
731	Fiscalité locale	4 650 800,00	0,00	4 829 300,00	4 829 300,00	4 829 300,00
74	Dotations et participations (3)	1 262 299,00	0,00	1 381 170,00	1 381 170,00	1 381 170,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	357 757,00	0,00	503 200,00	503 200,00	503 200,00
Total des recettes de gestion courante		9 210 415,00	0,00	9 553 429,00	9 553 429,00	9 553 429,00
76	Produits financiers	13 069,00	0,00	9 865,00	9 865,00	9 865,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 224 484,00	0,00	9 563 294,00	9 563 294,00	9 563 294,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 800,00		43 600,00	43 600,00	43 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 800,00		43 600,00	43 600,00	43 600,00

TOTAL	9 228 284,00	0,00	9 606 894,00	9 606 894,00	9 606 894,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	400 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 006 894,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 129 175,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	3 800,00	3 800,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	848 000,00	0,00	848 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	597 437,48	39 800,00	637 237,48
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	193 319,38	0,00	193 319,38
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 518 386,61	60 000,00	2 578 386,61
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	854 651,06	40 000,00	894 651,06
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	1 148,50	0,00	1 148,50
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 012 943,03	143 600,00	5 156 543,03

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 156 543,03
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 571 245,00		2 571 245,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	4 838 120,00		4 838 120,00
014	Atténuations de produits	47 500,00		47 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 079 054,00	0,00	1 079 054,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	296 200,00	0,00	296 200,00
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	500 000,00	500 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		672 775,00	672 775,00
Dépenses de fonctionnement – Total		8 834 119,00	1 172 775,00	10 006 894,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 006 894,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	380 000,00	0,00	380 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	581 476,00	0,00	581 476,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	100 000,00	100 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	298 845,00	0,00	298 845,00
28 Amortissement des immobilisations		500 000,00	500 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	1 148,50	0,00	1 148,50
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		672 775,00	672 775,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	640 000,00		640 000,00
Recettes d'investissement – Total	2 901 469,50	1 272 775,00	4 174 244,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	344 976,97
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	637 321,56
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 156 543,03
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	3 000,00		3 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	599 980,00		599 980,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		39 800,00	39 800,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	2 236 779,00		2 236 779,00
731 Fiscalité locale	4 829 300,00		4 829 300,00
74 Dotations et participations (8)	1 381 170,00		1 381 170,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	503 200,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	9 865,00	0,00	9 865,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	3 800,00	3 800,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	9 563 294,00	43 600,00	9 606 894,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	400 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 006 894,00
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 865 252,81	786 200,67	0,00	4 370 342,36	4 370 342,36	0,00	4 370 342,36	5 156 543,03
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	331 954,36	128 162,48	0,00	469 275,00	469 275,00	0,00	469 275,00	597 437,48
204	Subventions d'équipement versées (9)	168 515,54	129 424,38	0,00	63 895,00	63 895,00	0,00	63 895,00	193 319,38
21	Immobilisations corporelles	1 641 951,57	134 942,75	0,00	2 383 443,86	2 383 443,86	0,00	2 383 443,86	2 518 386,61
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	756 031,34	393 671,06	0,00	460 980,00	460 980,00	0,00	460 980,00	854 651,06
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 898 452,81	786 200,67	0,00	3 377 593,86	3 377 593,86	0,00	3 377 593,86	4 163 794,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	883 000,00	0,00		848 000,00	848 000,00		848 000,00	848 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		883 000,00	0,00	0,00	848 000,00	848 000,00	0,00	848 000,00	848 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	1 148,50	1 148,50	0,00	1 148,50	1 148,50
Total des dépenses réelles		3 781 452,81	786 200,67	0,00	4 226 742,36	4 226 742,36	0,00	4 226 742,36	5 012 943,03
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	3 800,00			43 600,00	43 600,00		43 600,00	43 600,00
041	Opérations patrimoniales (7)	80 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre		83 800,00			143 600,00	143 600,00		143 600,00	143 600,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	5 156 543,03
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 756 719,63	288 723,00	3 885 521,50	3 885 521,50	4 174 244,50
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	443 982,63	128 526,00	452 950,00	452 950,00	581 476,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	600 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 043 982,63	128 526,00	1 452 950,00	1 452 950,00	1 581 476,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	360 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	160 197,00	160 197,00	138 648,00	138 648,00	298 845,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	640 000,00	640 000,00	640 000,00
Total des recettes financières		520 197,00	160 197,00	1 158 648,00	1 158 648,00	1 318 845,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	1 148,50	1 148,50	1 148,50
Total des recettes réelles		1 564 179,63	288 723,00	2 612 746,50	2 612 746,50	2 901 469,50
021	Virement de la section de fonctionnement	707 540,00		672 775,00	672 775,00	672 775,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	405 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	80 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		1 192 540,00		1 272 775,00	1 272 775,00	1 272 775,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	344 976,97
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	637 321,56
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	5 156 543,03
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 865 252,81	786 200,67	0,00	4 370 342,36	4 370 342,36	0,00	4 370 342,36	5 156 543,03
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	331 954,36	128 162,48	0,00	469 275,00	469 275,00	0,00	469 275,00
2031	Frais d'études	246 979,00	121 073,12	0,00	467 775,00	467 775,00	0,00	467 775,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	84 975,36	7 089,36	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	168 515,54	129 424,38	0,00	63 895,00	63 895,00	0,00	63 895,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	132 320,54	121 424,38	0,00	18 200,00	18 200,00	0,00	18 200,00
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	8 000,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
2046	Attributions compensation investissement	28 195,00	0,00	0,00	28 195,00	28 195,00	0,00	28 195,00
21	Immobilisations corporelles	1 641 951,57	134 942,75	0,00	2 383 443,86	2 383 443,86	0,00	2 383 443,86
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	35 000,00	0,00	0,00	514 200,00	514 200,00	0,00	514 200,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	216,26	0,00	22 500,00	22 500,00	0,00	22 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	56 056,00	4 203,36	0,00	462 000,00	462 000,00	0,00	462 000,00
21311	Bâtiments administratifs	3 416,40	1 055,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	429 014,49	20 971,63	0,00	238 200,00	238 200,00	0,00	238 200,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00	42 800,00	42 800,00	0,00	42 800,00
21316	Equipements du cimetière	46 214,00	15 705,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00
21318	Autres bâtiments publics	326 915,13	25 481,05	0,00	157 790,00	157 790,00	0,00	157 790,00
21321	Immeubles de rapport	2 781,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21328	Autres bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
21351	Bâtiments publics	14 229,25	9 139,86	0,00	42 900,00	42 900,00	0,00	42 900,00
2152	Installations de voirie	86 958,80	12 516,00	0,00	35 450,00	35 450,00	0,00	35 450,00
21532	Réseaux d'assainissement	15 000,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00
21534	Réseaux d'électrification	4 363,20	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00
21538	Autres réseaux	10 000,00	3 592,49	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	43,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE VIZILLE - COMMUNE DE VIZILLE - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
215738	Autre matériel et outillage de voirie	50 601,05	3 095,88		0,00	0,00	0,00	0,00	3 095,88
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	103 324,10	31 669,97		139 600,00	139 600,00	0,00	139 600,00	171 269,97
21611	Biens sous-jacents	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21828	Autres matériels de transport	3 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
21838	Autre matériel informatique	43 879,55	1 735,33		43 600,00	43 600,00	0,00	43 600,00	45 335,33
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	22 046,36	723,66		12 800,00	12 800,00	0,00	12 800,00	13 523,66
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
2186	Cheptel	0,00	190,00		0,00	0,00	0,00	0,00	190,00
2188	Autres immobilisations corporelles	384 108,95	4 646,88		510 603,86	510 603,86	0,00	510 603,86	515 250,74
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	756 031,34	393 671,06	0,00	460 980,00	460 980,00	0,00	460 980,00	854 651,06
2313	Constructions	532 000,00	256 966,80		450 980,00	450 980,00	0,00	450 980,00	707 946,80
2318	Autres immo. corporelles en cours	214 031,34	136 704,26		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	146 704,26
238	Avances commandes immo corporelles	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 898 452,81	786 200,67	0,00	3 377 593,86	3 377 593,86	0,00	3 377 593,86	4 163 794,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	883 000,00	0,00		848 000,00	848 000,00		848 000,00	848 000,00
1641	Emprunts en euros	883 000,00	0,00		848 000,00	848 000,00		848 000,00	848 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE VIZILLE - COMMUNE DE VIZILLE - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		883 000,00	0,00	0,00	848 000,00	848 000,00	0,00	848 000,00	848 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	1 148,50	1 148,50	0,00	1 148,50	1 148,50
4541101	Arrêté péril 301 rue Général de Gaulle	0,00	0,00		1 148,50	1 148,50	0,00	1 148,50	1 148,50
Total des dépenses réelles		3 781 452,81	786 200,67	0,00	4 226 742,36	4 226 742,36	0,00	4 226 742,36	5 012 943,03
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	3 800,00			43 600,00	43 600,00		43 600,00	43 600,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	3 800,00			3 800,00	3 800,00		3 800,00	3 800,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	500,00			500,00	500,00		500,00	500,00
13912	Subv. transf. Régions	1 100,00			1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
13913	Subv. transf. Départements	2 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
139178	Autres fonds européens	200,00			200,00	200,00		200,00	200,00
	Charges transférées (7)	0,00			39 800,00	39 800,00		39 800,00	39 800,00
2031	Frais d'études	0,00			39 800,00	39 800,00		39 800,00	39 800,00
041	Opérations patrimoniales (8)	80 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
21312	Bâtiments scolaires	35 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	45 000,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
2313	Constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
Total des dépenses d'ordre		83 800,00			143 600,00	143 600,00		143 600,00	143 600,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 756 719,63	288 723,00	3 885 521,50	3 885 521,50	4 174 244,50
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	443 982,63	128 526,00	452 950,00	452 950,00	581 476,00
1312	Subv. transf. Régions	11 016,82	7 127,00	22 000,00	22 000,00	29 127,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13178	Autres fonds européens	3 889,81	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	158 699,00	71 399,00	182 400,00	182 400,00	253 799,00
1322	Subv. non transf. Régions	93 600,00	50 000,00	53 150,00	53 150,00	103 150,00
1323	Subv. non transf. Départements	76 127,00	0,00	93 400,00	93 400,00	93 400,00
13278	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	96 800,00	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	3 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	600 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	600 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 043 982,63	128 526,00	1 452 950,00	1 452 950,00	1 581 476,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	360 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
10222	FCTVA	170 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
10251	Dons et legs en capital	190 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	160 197,00	160 197,00	138 648,00	138 648,00	298 845,00
276351	Créance GFP de rattachement	160 197,00	160 197,00	138 648,00	138 648,00	298 845,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	640 000,00	640 000,00	640 000,00
Total des recettes financières		520 197,00	160 197,00	1 158 648,00	1 158 648,00	1 318 845,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	1 148,50	1 148,50	1 148,50
Total des recettes réelles		1 564 179,63	288 723,00	2 612 746,50	2 612 746,50	2 901 469,50
021	Virement de la section de fonctionnement	707 540,00		672 775,00	672 775,00	672 775,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	405 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
28031	Frais d'études	10 500,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00

COMMUNE DE VIZILLE - COMMUNE DE VIZILLE - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28033	Frais d'insertion	0,00		400,00	400,00	400,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	650,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00		1 090,00	1 090,00	1 090,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	1 900,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	300,00		300,00	300,00	300,00
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	100,00		100,00	100,00	100,00
28046	Attributions compensation investissement	28 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	41 500,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 500,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	11 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
281311	Bâtiments administratifs	0,00		10,00	10,00	10,00
281312	Bâtiments scolaires	0,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
281316	Equipements de cimetièr	1 500,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
281318	Autres bâtiments publics	750,00		5 500,00	5 500,00	5 500,00
281321	Immeubles de rapport	500,00		650,00	650,00	650,00
281351	Bâtiments publics	2 600,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
28152	Installations de voirie	30 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
281532	Réseaux d'assainissement	700,00		700,00	700,00	700,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00		250,00	250,00	250,00
281538	Autres réseaux	5 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
2815731	Matériel roulant	22 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	18 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	52 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 500,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
281828	Autres matériels de transport	32 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
281838	Autre matériel informatique	56 000,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		500,00	500,00	500,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	27 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
28188	Autres immo. corporelles	43 500,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	80 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	80 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 192 540,00		1 272 775,00	1 272 775,00	1 272 775,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 543 284,00	0,00	0,00	10 006 894,00	10 006 894,00	0,00	10 006 894,00	10 006 894,00
011	Charges à caractère général (3)	2 634 160,00	0,00	0,00	2 571 245,00	2 571 245,00	0,00	2 571 245,00	2 571 245,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 526 000,00	0,00		4 838 120,00	4 838 120,00		4 838 120,00	4 838 120,00
014	Atténuations de produits	53 500,00	0,00		47 500,00	47 500,00		47 500,00	47 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	980 884,00	0,00	0,00	1 079 054,00	1 079 054,00	0,00	1 079 054,00	1 079 054,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 194 544,00	0,00	0,00	8 535 919,00	8 535 919,00	0,00	8 535 919,00	8 535 919,00
66	Charges financières	235 200,00	0,00		296 200,00	296 200,00		296 200,00	296 200,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		236 200,00	0,00	0,00	298 200,00	298 200,00		298 200,00	298 200,00
Total des dépenses réelles		8 430 744,00	0,00	0,00	8 834 119,00	8 834 119,00	0,00	8 834 119,00	8 834 119,00
023	Virement à la section d'investissement	707 540,00			672 775,00	672 775,00		672 775,00	672 775,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	405 000,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 112 540,00			1 172 775,00	1 172 775,00		1 172 775,00	1 172 775,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	10 006 894,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 228 284,00	0,00	9 606 894,00	9 606 894,00	9 606 894,00
013	Atténuations de charges (2)	13 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	689 780,00	0,00	599 980,00	599 980,00	599 980,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 236 779,00	0,00	2 236 779,00	2 236 779,00	2 236 779,00
731	Fiscalité locale	4 650 800,00	0,00	4 829 300,00	4 829 300,00	4 829 300,00
74	Dotations et participations (2)	1 262 299,00	0,00	1 381 170,00	1 381 170,00	1 381 170,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	357 757,00	0,00	503 200,00	503 200,00	503 200,00
Total des recettes de gestion des services		9 210 415,00	0,00	9 553 429,00	9 553 429,00	9 553 429,00
76	Produits financiers	13 069,00	0,00	9 865,00	9 865,00	9 865,00
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		14 069,00	0,00	9 865,00	9 865,00	9 865,00
Total des recettes réelles		9 224 484,00	0,00	9 563 294,00	9 563 294,00	9 563 294,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	3 800,00	0,00	43 600,00	43 600,00	43 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 800,00	0,00	43 600,00	43 600,00	43 600,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	400 000,00
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	10 006 894,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 543 284,00	0,00	0,00	10 006 894,00	10 006 894,00	0,00	10 006 894,00	10 006 894,00
011	Charges à caractère général (4)	2 634 160,00	0,00	0,00	2 571 245,00	2 571 245,00	0,00	2 571 245,00	2 571 245,00
60221	Combustibles et carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	432 800,00	0,00	0,00	328 700,00	328 700,00	0,00	328 700,00	328 700,00
60611	Eau et assainissement	46 100,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
60612	Energie - Electricité	640 000,00	0,00	0,00	582 000,00	582 000,00	0,00	582 000,00	582 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	6 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60622	Carburants	30 000,00	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
60623	Alimentation	19 200,00	0,00	0,00	27 100,00	27 100,00	0,00	27 100,00	27 100,00
60624	Produits de traitement	5 550,00	0,00	0,00	7 650,00	7 650,00	0,00	7 650,00	7 650,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	39 770,00	0,00	0,00	41 820,00	41 820,00	0,00	41 820,00	41 820,00
60632	Fournitures de petit équipement	68 070,00	0,00	0,00	65 100,00	65 100,00	0,00	65 100,00	65 100,00
60633	Fournitures de voirie	27 100,00	0,00	0,00	20 990,00	20 990,00	0,00	20 990,00	20 990,00
60636	Habillement et vêtements de travail	22 900,00	0,00	0,00	23 200,00	23 200,00	0,00	23 200,00	23 200,00
6064	Fournitures administratives	11 600,00	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	24 000,00	0,00	0,00	23 500,00	23 500,00	0,00	23 500,00	23 500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 250,00	0,00	0,00	1 645,00	1 645,00	0,00	1 645,00	1 645,00
611	Contrats de prestations de services	129 790,00	0,00	0,00	133 850,00	133 850,00	0,00	133 850,00	133 850,00
6132	Locations immobilières	6 200,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	11 900,00	0,00	0,00	11 100,00	11 100,00	0,00	11 100,00	11 100,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61521	Entretien terrains	15 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	63 925,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 750,00	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61524	Entretien bois et forêts	250,00	0,00	0,00	250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
61551	Entretien matériel roulant	41 650,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	41 530,00	0,00	0,00	40 830,00	40 830,00	0,00	40 830,00	40 830,00

COMMUNE DE VIZILLE - COMMUNE DE VIZILLE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6156	Maintenance	107 050,00	0,00		111 050,00	111 050,00	0,00	111 050,00	111 050,00
6161	Multirisques	13 800,00	0,00		47 500,00	47 500,00	0,00	47 500,00	47 500,00
6168	Autres primes d'assurance	155 000,00	0,00		168 890,00	168 890,00	0,00	168 890,00	168 890,00
617	Études et recherches	53 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6182	Documentation générale et technique	4 700,00	0,00		6 080,00	6 080,00	0,00	6 080,00	6 080,00
6184	Versements à des organismes de formation	25 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6188	Autres frais divers	15 300,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	27 195,00	0,00		34 045,00	34 045,00	0,00	34 045,00	34 045,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6228	Divers	3 750,00	0,00		3 750,00	3 750,00	0,00	3 750,00	3 750,00
6231	Annonces et insertions	3 200,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 200,00	0,00		4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
6234	Réceptions	147 100,00	0,00		168 500,00	168 500,00	0,00	168 500,00	168 500,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	22 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6238	Divers	10 000,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
6248	Divers	96 600,00	0,00		134 200,00	134 200,00	0,00	134 200,00	134 200,00
6251	Voyages, déplacements et missions	5 000,00	0,00		13 800,00	13 800,00	0,00	13 800,00	13 800,00
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6262	Frais de télécommunications	45 080,00	0,00		42 080,00	42 080,00	0,00	42 080,00	42 080,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 250,00	0,00		6 350,00	6 350,00	0,00	6 350,00	6 350,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 930,00	0,00		8 930,00	8 930,00	0,00	8 930,00	8 930,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	16 500,00	0,00		19 335,00	19 335,00	0,00	19 335,00	19 335,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	70 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	8 670,00	0,00		9 800,00	9 800,00	0,00	9 800,00	9 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	4 526 000,00	0,00		4 838 120,00	4 838 120,00		4 838 120,00	4 838 120,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00		39 800,00	39 800,00		39 800,00	39 800,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	53 719,00	0,00		56 060,00	56 060,00		56 060,00	56 060,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 307,00	0,00		14 342,00	14 342,00		14 342,00	14 342,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	48 749,00	0,00		53 282,00	53 282,00		53 282,00	53 282,00

COMMUNE DE VIZILLE - COMMUNE DE VIZILLE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	8 057,00	0,00		8 480,00	8 480,00		8 480,00	8 480,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 971 341,00	0,00		2 086 531,00	2 086 531,00		2 086 531,00	2 086 531,00
64112	SFT, indemnité de résidence	50 850,00	0,00		52 380,00	52 380,00		52 380,00	52 380,00
64113	NBI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	359 731,00	0,00		346 155,00	346 155,00		346 155,00	346 155,00
64131	Rémunérations	744 779,00	0,00		784 497,00	784 497,00		784 497,00	784 497,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		80 643,00	80 643,00		80 643,00	80 643,00
64168	Autres emplois aidés	12 494,00	0,00		6 679,00	6 679,00		6 679,00	6 679,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	578 789,00	0,00		593 310,00	593 310,00		593 310,00	593 310,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	602 469,00	0,00		632 502,00	632 502,00		632 502,00	632 502,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	30 146,00	0,00		33 719,00	33 719,00		33 719,00	33 719,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 180,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	17 195,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 465,00	0,00		16 449,00	16 449,00		16 449,00	16 449,00
6478	Autres charges sociales diverses	17 729,00	0,00		33 291,00	33 291,00		33 291,00	33 291,00
014	Atténuations de produits	53 500,00	0,00		47 500,00	47 500,00		47 500,00	47 500,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	53 500,00	0,00		47 500,00	47 500,00		47 500,00	47 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	980 884,00	0,00	0,00	1 079 054,00	1 079 054,00	0,00	1 079 054,00	1 079 054,00
65131	Bourses	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65133	Secours d'urgence	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	130 000,00	0,00		116 000,00	116 000,00	0,00	116 000,00	116 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		7 900,00	7 900,00	0,00	7 900,00	7 900,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65568	Autres contributions	246 200,00	0,00		262 300,00	262 300,00	0,00	262 300,00	262 300,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 100,00	0,00		2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00

COMMUNE DE VIZILLE - COMMUNE DE VIZILLE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	393 354,00	0,00		477 554,00	477 554,00	0,00	477 554,00	477 554,00
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	183 200,00	0,00		183 000,00	183 000,00	0,00	183 000,00	183 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	2 530,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
65888	Autres	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 194 544,00	0,00	0,00	8 535 919,00	8 535 919,00	0,00	8 535 919,00	8 535 919,00
66	Charges financières	235 200,00	0,00		296 200,00	296 200,00		296 200,00	296 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	247 000,00	0,00		280 000,00	280 000,00		280 000,00	280 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-13 600,00	0,00		13 700,00	13 700,00		13 700,00	13 700,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 800,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6688	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		236 200,00	0,00	0,00	298 200,00	298 200,00		298 200,00	298 200,00
Total des dépenses réelles		8 430 744,00	0,00	0,00	8 834 119,00	8 834 119,00	0,00	8 834 119,00	8 834 119,00
023	Virement à la section d'investissement	707 540,00			672 775,00	672 775,00		672 775,00	672 775,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	405 000,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	405 000,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 112 540,00			1 172 775,00	1 172 775,00		1 172 775,00	1 172 775,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

COMMUNE DE VIZILLE - COMMUNE DE VIZILLE - BP - 2024

Montant des ICNE de l'exercice	80 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	66 300,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	13 700,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 228 284,00	0,00	9 606 894,00	9 606 894,00	9 606 894,00
013	Atténuations de charges (3)	13 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	13 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	689 780,00	0,00	599 980,00	599 980,00	599 980,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	1 700,00	0,00	3 200,00	3 200,00	3 200,00
70323	Red. occupation dom. public	9 190,00	0,00	9 190,00	9 190,00	9 190,00
7062	Redevances services à caractère culturel	37 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	321 700,00	0,00	352 900,00	352 900,00	352 900,00
706888	Autres	16 000,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	21 690,00	0,00	32 890,00	32 890,00	32 890,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CIAS	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	10 000,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	69 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	5 150,00	5 150,00	5 150,00
70878	Remb. frais par des tiers	18 000,00	0,00	15 150,00	15 150,00	15 150,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 236 779,00	0,00	2 236 779,00	2 236 779,00	2 236 779,00
73211	Attribution de compensation	1 814 491,00	0,00	1 814 491,00	1 814 491,00	1 814 491,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	327 000,00	0,00	327 000,00	327 000,00	327 000,00
73221	FNGIR	95 288,00	0,00	95 288,00	95 288,00	95 288,00
731	Fiscalité locale	4 650 800,00	0,00	4 829 300,00	4 829 300,00	4 829 300,00
73111	Impôts directs locaux	4 197 000,00	0,00	4 360 000,00	4 360 000,00	4 360 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	235 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	20 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	150 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
73154	Droits de place	17 000,00	0,00	14 800,00	14 800,00	14 800,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	29 300,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7318	Autres	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
74	Dotations et participations (3)	1 262 299,00	0,00	1 381 170,00	1 381 170,00	1 381 170,00
74111	Dotations forfaitaire des communes	331 500,00	0,00	344 000,00	344 000,00	344 000,00

COMMUNE DE VIZILLE - COMMUNE DE VIZILLE - BP - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
741121	DSR des communes	371 500,00	0,00	421 000,00	421 000,00	421 000,00
744	FCTVA	7 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74712	Emplois d'avenir	23 380,00	0,00	16 800,00	16 800,00	16 800,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	24 120,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
7473	Participation départements	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	7 515,00	0,00	19 115,00	19 115,00	19 115,00
74748	Participation autres communes	9 000,00	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
747888	Autres	63 800,00	0,00	81 300,00	81 300,00	81 300,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	42 371,00	0,00	41 524,00	41 524,00	41 524,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	169 033,00	0,00	187 408,00	187 408,00	187 408,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	194 523,00	194 523,00	194 523,00
748388	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
74888	Autres	196 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	357 757,00	0,00	503 200,00	503 200,00	503 200,00
752	Revenus des immeubles	260 757,00	0,00	251 300,00	251 300,00	251 300,00
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	96 500,00	0,00	251 400,00	251 400,00	251 400,00
Total des recettes de gestion des services		9 210 415,00	0,00	9 553 429,00	9 553 429,00	9 553 429,00
76	Produits financiers	13 069,00	0,00	9 865,00	9 865,00	9 865,00
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	13 069,00	0,00	9 865,00	9 865,00	9 865,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		9 224 484,00	0,00	9 563 294,00	9 563 294,00	9 563 294,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	3 800,00		43 600,00	43 600,00	43 600,00
721	Immobilisations incorporelles	0,00		39 800,00	39 800,00	39 800,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	3 800,00		3 800,00	3 800,00	3 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 800,00		43 600,00	43 600,00	43 600,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		1 294 608,86	221 500,00	0,00	65 590,00	326 250,00	750 970,00	13 800,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	848 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	4 500,00	0,00	0,00	60 000,00	52 510,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	28 195,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	403 413,86	217 000,00	0,00	55 590,00	266 250,00	239 980,00	13 800,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	450 980,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 925 969,56	2 500,00	0,00	0,00	102 000,00	518 950,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	787 321,56	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 500,00	0,00	0,00	102 000,00	288 950,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	138 648,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		1 054 823,50	0,00	351 200,00	148 000,00		4 226 742,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		848 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	295 165,00	0,00	36 300,00	5 800,00		469 275,00
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	0,00	0,00	18 200,00		63 895,00
21	Immobilisations corporelles	748 510,00	0,00	314 900,00	124 000,00		2 383 443,86
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		460 980,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	1 148,50	0,00	0,00	0,00		1 148,50
RECETTES		681 148,50	0,00	0,00	19 500,00		3 250 068,06
024	Produits des cessions d'immobilisations	640 000,00	0,00	0,00	0,00		640 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 017 321,56
13	Subventions d'investissement	40 000,00	0,00	0,00	19 500,00		452 950,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		138 648,00

COMMUNE DE VIZILLE - COMMUNE DE VIZILLE - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	1 148,50	0,00	0,00	0,00		1 148,50

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		595 017,00	3 258 691,00	0,00	107 978,00	1 467 588,00	1 410 281,00	800 113,00	0,00
011	Charges à caractère général	95 820,00	1 230 330,00	0,00	7 375,00	354 290,00	395 830,00	11 320,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	138 497,00	1 704 361,00	0,00	100 603,00	1 106 298,00	948 951,00	121 239,00	0,00
014	Atténuations de produits	47 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	324 000,00	0,00	0,00	7 000,00	65 500,00	667 554,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	296 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		8 335 734,00	206 230,00	0,00	11 600,00	286 000,00	235 750,00	76 500,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	39 150,00	0,00	0,00	258 900,00	154 750,00	76 500,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 236 779,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 764 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 198 455,00	37 015,00	0,00	11 600,00	27 100,00	81 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	136 000,00	117 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	9 865,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	707 732,00	155,00	319 851,00	166 713,00		8 834 119,00
011	Charges à caractère général	0,00	282 960,00	0,00	54 630,00	138 690,00		2 571 245,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	424 772,00	155,00	265 221,00	28 023,00		4 838 120,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		47 500,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 079 054,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		296 200,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	337 900,00	0,00	26 000,00	47 580,00		9 563 294,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	37 900,00	0,00	0,00	32 780,00		599 980,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 236 779,00
731	Fiscalité locale	0,00	50 000,00	0,00	0,00	14 800,00		4 829 300,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00		1 381 170,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00		503 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 865,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					14 741 079,34									
1641 Emprunts en euros (total)					14 741 079,34									
00000287669	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	04/11/2009	26/11/2009	05/01/2010	900 000,00	F		3,850	3,837		A	X Echéance constante		A-1
00000607169	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	16/12/2011	06/01/2012	06/02/2012	600 000,00	F		5,390	5,390		A	X Echéance constante		A-1
029617401	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	01/12/2006	20/12/2006	20/06/2007	700 000,00	F		3,980	3,980		S	X Echéance constante		A-1
10999/5057986	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	01/08/2014	01/10/2014	01/12/2014	1 031 900,00	R	LIVRET A	1,750	2,439		T	C		A-1
1232405	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	30/10/2012	15/11/2012	01/11/2013	1 000 000,00	F		3,950	3,950		A	X Echéance constante		A-1
440186G-5371619	CAISSE D EPARGNE DES ALPES	21/06/2023	21/06/2023	25/06/2024	600 000,00	R	LIVRET A	3,000	2,600		A	X Echéance constante		A-1
5566081	CAISSE D EPARGNE DES ALPES	01/06/2018	30/06/2018	25/07/2018	200 000,00	V	LIVRET A	1,250	2,003		A	X Echéance constante		A-1
8761769	CAISSE D EPARGNE DES ALPES	27/12/2010	27/12/2010	25/04/2011	900 000,00	F		3,290	3,290		T	X Echéance constante		A-1
8787084 (9224634)	CAISSE D EPARGNE DES ALPES	11/02/2011	07/03/2011	25/06/2011	300 000,00	F		3,760	3,760		T	X Echéance constante		A-1
8937255	CAISSE D EPARGNE DES ALPES	03/11/2011	03/11/2011	25/02/2012	875 000,00	F		4,550	4,550		T	X Echéance constante		A-1
9213458	CAISSE D EPARGNE DES ALPES	16/05/2013	27/05/2013	25/09/2013	1 200 000,00	F		3,820	3,820		T	X Echéance constante		A-1
A0119179000	CAISSE D EPARGNE DES ALPES	15/07/2019	30/09/2019	25/01/2020	350 000,00	F		0,800	0,883		A	X Echéance constante		A-1
A0120108000	CAISSE D EPARGNE DES ALPES	03/06/2020	10/07/2020	25/01/2021	600 000,00	F		1,100	1,888		A	X Echéance constante		A-1
MON500488EUR	SA LA BANQUE POSTALE	30/06/2014	13/08/2014	01/12/2014	700 000,00	F		3,540	3,540		T	X Echéance constante		A-1
MON539548EUR/0543412/001	SA LA BANQUE POSTALE	02/12/2021	20/12/2021	01/04/2022	600 000,00	F		0,800	0,805		T	X Echéance constante		A-1
MON543021EUR/0544984/001	SA LA BANQUE POSTALE	28/09/2022	14/10/2022	01/02/2023	1 000 000,00	F		2,930	2,962		T	X Echéance constante	O	A-1

COMMUNE DE VIZILLE - COMMUNE DE VIZILLE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MPH258791EUR (985663)	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	19/06/2007	01/07/2007	01/09/2007	3 184 179,34	C	EURIBOR12M	3,000	2,910		A	X Echéance progressive		F-5
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					883,00									
BA PETTELOOT André		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
BA SANCHEZ SOLER JANINE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
CA BIANCHIN MARIE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
CA CHARLES Angèle		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
CA DELHAUTAL Gérard		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
CA HEUSTACHE-MARMOUX Irène		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
CA JEAUGEY Aline		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
CA PETTELOOT André		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
CA Pereira ou Weyrech		01/01/2002	01/01/2002		883,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
CA SANCHEZ SOLER JANINE		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

COMMUNE DE VIZILLE - COMMUNE DE VIZILLE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					14 741 962,34									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		7 512 086,87					847 217,47	273 889,86	0,00	63 367,07
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 512 086,87					847 217,47	273 889,86	0,00	63 367,07
00000287669		0,00	A-1	74 517,46	0,00	F		3,837	74 517,46	2 868,92	0,00	0,00
00000607169		0,00	A-1	301 698,65	7,08	F		5,390	31 156,45	16 261,56	0,00	13 164,50
029617401		0,00	A-1	143 132,07	2,92	F		3,980	45 843,33	5 245,01	0,00	118,31
10999/5057986		0,00	A-1	713 730,71	20,67	R	LIVRET A	2,439	34 396,68	28 033,28	0,00	1 698,34
1232405		0,00	A-1	325 720,14	3,83	F		3,950	76 760,98	12 865,95	0,00	1 638,98
440186G-5371619		0,00	A-1	600 000,00	19,42	R	LIVRET A	2,600	22 329,42	20 626,67	0,00	10 147,75
5566081		0,00	A-1	137 428,69	9,50	V	LIVRET A	2,003	12 987,43	4 890,17	0,00	1 913,57
8761769		0,00	A-1	395 861,56	7,00	F		3,290	49 174,03	12 628,32	0,00	2 137,57
8787084 (9224634)		0,00	A-1	50 363,95	2,17	F		3,760	24 480,69	1 807,74	0,00	20,00
8937255		0,00	A-1	446 285,77	7,83	F		4,550	47 360,96	19 505,52	0,00	1 815,11
9213458		0,00	A-1	434 157,40	4,42	F		3,820	90 164,73	15 303,43	0,00	219,01
A0119179000		0,00	A-1	255 375,31	10,00	F		0,883	23 215,94	2 221,77	0,00	1 885,14
A0120108000		0,00	A-1	485 312,47	11,00	F		1,888	38 053,90	5 338,44	0,00	4 591,85
MON500488EUR		0,00	A-1	436 424,34	10,67	F		3,540	33 986,75	15 001,57	0,00	1 187,19
MON539548EUR/0543412/001		0,00	A-1	551 243,96	18,00	F		0,805	28 168,28	4 325,60	0,00	1 046,15
MON543021EUR/0544984/001		0,00	A-1	962 641,53	18,83	F		2,962	38 465,15	27 785,33	0,00	4 513,06
MPH258791EUR (985663)		0,00	F-5	1 198 192,86	5,67	C	EURIBOR12M	2,910	176 155,29	79 180,58	0,00	17 270,54
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		883,00					0,00	0,00	0,00	0,00
BA PETTELOOT André		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
BA SANCHEZ SOLER JANINE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CA BIANCHIN MARIE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE VIZILLE - COMMUNE DE VIZILLE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
CA CHARLES Angèle		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CA DELHAUTAL Gérard		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CA HEUSTACHE-MARMOUX Irène		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CA JEAUGEY Aline		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CA PETTELOOT André		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CA Pereira ou Weyrech		0,00	A-1	883,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CA SANCHEZ SOLER JANINE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 512 969,87					847 217,47	273 889,86	0,00	63 367,07

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
MPH258791EUR (985663)	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	3 184 179,34	1 198 192,86	5	23,00				0,00		2,910	79 180,58	0,00	15,95
TOTAL (F)		3 184 179,34	1 198 192,86						0,00			79 180,58	0,00	15,95
TOTAL GENERAL		3 184 179,34	1 198 192,86						0,00			79 180,58	0,00	15,95

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	26	0	0	0	0
	% de l'encours	84,07	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	6 314 777,01	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 700.00 €		11-07-2023
	Catégories de biens amortis		
L	202 Frais réalisation docs urbanisme et numérisation cadastre	10	13/12/2023
L	2031 Frais d'études non suivies de travaux	5	13/12/2023
L	2032 Frais R&D non suivis de travaux	5	13/12/2023
L	2033 Frais insertions non suivis travaux	5	13/12/2023
L	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/12/2023
L	204112 Etat - Bâtiments et installations	30	13/12/2023
L	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	13/12/2023
L	204114 Etat - Voirie	4	13/12/2023
L	204115 Etat - Monuments hstoriques	4	13/12/2023
L	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/12/2023
L	204122 Régions - Bâtiments et installations	30	13/12/2023
L	204123 Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	13/12/2023
L	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/12/2023
L	204132 Départements - Bâtiments et installations	30	13/12/2023
L	204133 Départements - Projets infrastructures d'intérêt national	40	13/12/2023
L	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/12/2023
L	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	30	13/12/2023
L	2041413 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national	40	13/12/2023
L	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/12/2023
L	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	30	13/12/2023
L	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national	40	13/12/2023
L	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études	5	13/12/2023
L	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	30	13/12/2023
L	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national	40	13/12/2023
L	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/12/2023
L	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	30	13/12/2023
L	2041583 Autres groupemts-Projets infrastructure intérêt national	40	13/12/2023
L	2041611 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/12/2023
L	2041612 CDE - Bâtiments et installations	30	13/12/2023
L	2041613 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	13/12/2023
L	2041621 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	2041622 CCAS - Bâtiments et installations	30	13/12/2023
L	2041623 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	13/12/2023
L	2041631 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/12/2023
L	2041632 SPA - Bâtiments et installations	30	13/12/2023
L	2041633 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	13/12/2023
L	2041641 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/12/2023
L	2041642 SPIC - Bâtiments et installations	30	13/12/2023
L	2041643 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	13/12/2023
L	204171 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/12/2023
L	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	30	13/12/2023
L	204173 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	13/12/2023
L	204181 Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/12/2023
L	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	30	13/12/2023
L	204183 Autres org publics-Projets infrastr. d'intérêt national	40	13/12/2023
L	20421 Privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/12/2023
L	20422 Privé - Bâtiments et installations	30	13/12/2023
L	20423 Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	13/12/2023
L	204411 Subv nature org publics-Biens mobiliers, matériel, études	5	13/12/2023
L	204412 Subv nature org publics - Bâtiments et installations	30	13/12/2023
L	204413 Subv nature org public-Projet infrastr. intérêt national	40	13/12/2023
L	204421 Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/12/2023
L	204422 Subv nature privé - Bâtiments et installations	30	13/12/2023
L	204423 Subv nature privé-Projets infrastructure intérêt national	40	13/12/2023
L	2046 Attributions de compensation d'investissement	1	13/12/2023
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	13/12/2023
L	2051 Concessions et droits similaires	2	13/12/2023
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	13/12/2023
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	30	13/12/2023
L	2135 Agencmt/aménagmt bât, Install. élec et téléphoniques	20	13/12/2023
L	2135 Appareils de levage - Ascenseurs	20	13/12/2023
L	2135 Installations et appareils de chauffage	20	13/12/2023
L	2138 Bâtiments légers, abris	15	13/12/2023
L	2152 Installations de voirie	20	13/12/2023
L	21538 Autres réseaux	20	13/12/2023
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	10	13/12/2023
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	13/12/2023
L	2157 Matériel et outillage de voirie	10	13/12/2023
L	21571 Matériel ferroviaire	10	13/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	21571 Matériel roulant - Voirie	10		13/12/2023
L	21572 Matériel technique scolaire	10		13/12/2023
L	215731 Matériel roulant - Voirie	10		13/12/2023
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	10		13/12/2023
L	215741 Installations, matériel et outillage cantines scolaires	10		13/12/2023
L	215742 Installations, matériel et outillage colonies de vacances	10		13/12/2023
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	10		13/12/2023
L	21578 Autre matériel technique	10		13/12/2023
L	2158 Appareils de laboratoire	10		13/12/2023
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10		13/12/2023
L	2158 Equipements des cuisines	10		13/12/2023
L	2158 Equipements des garages et ateliers	10		13/12/2023
L	2158 Equipements sportifs	10		13/12/2023
L	21721 Plantations sur sol d'autrui	20		13/12/2023
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10		13/12/2023
L	2182 Camions et véhicules industriels	10		13/12/2023
L	2182 Voitures	10		13/12/2023
L	21821 Matériel de transport ferroviaire	10		13/12/2023
L	21828 Autres matériels de transport	10		13/12/2023
L	2183 Matériel de bureau électrique et électronique	5		13/12/2023
L	2183 Matériel informatique	5		13/12/2023
L	2183 Matériel informatique	5		13/12/2023
L	21831 Matériel informatique scolaire	5		13/12/2023
L	21838 Autre matériel informatique	5		13/12/2023
L	2184 Matériel de bureau et mobilier	15		13/12/2023
L	2184 Mobilier	15		13/12/2023
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	15		13/12/2023
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	15		13/12/2023
L	2185 Matériel de téléphonie	5		13/12/2023
L	2188 Autres immobilisations corporelles "classiques"	10		13/12/2023
L	2188 Autres immos corpo Coffres-forts	20		13/12/2023
L	2221 Plantations sur terrains reçus en affectation	20		13/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		111 338,00	111 338,00	0,00	111 338,00
Provisions pour litiges	0,00		111 338,00	111 338,00	0,00	111 338,00
SIERG	0,00	01/01/2014	111 338,00	111 338,00	0,00	111 338,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		194 289,34	194 289,34	107 061,20	87 228,14
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		194 289,34	194 289,34	107 061,20	87 228,14
Dépréciation des comptes de redevables	0,00	22/11/2017	194 289,34	194 289,34	107 061,20	87 228,14
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		305 627,34	305 627,34	107 061,20	198 566,14
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		305 627,34	305 627,34	107 061,20	198 566,14

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 454101	Intitulé de l'opération : Arrêté péril 301 rue Général de Gaulle			Date de la délibération : 20/03/2024
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	1 148,50	1 148,50
4541101 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	1 148,50	1 148,50
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	1 148,50	1 148,50
RECETTES (b)	0,00	0,00	1 148,50	1 148,50
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
4541201 Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	1 148,50	1 148,50
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	4 336 129,09	1 250 021,91	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 336 129,09	1 250 021,91										25 855,24	175 939,32	
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	2014	X Echéance constante	Garantie au LPV 4 Logts Place Henri Barbusse-Prêt Plus Foncier (Taux garantie : 35%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	18 953,20	17 000,42	42,00	A	F	1,350	F	1,350	-			229,51	294,23	
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	2014	X Echéance constante	Garantie au LPV 4 logts Pl. Barbusse-Prêt PLUS construction - (Taux garantie : 35%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	75 814,20	65 302,76	32,00	A	F	1,350	F	1,350	-			881,59	1 583,81	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	2004	X Echéance constante	Garantie au LPV emprunt acquisit 1 logt Péage (Taux garantie : 60%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	4 128,60	2 929,17	29,67	A	F		2,950	F		2,950	-		86,41	64,54
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	2014	X Echéance constante	Garantie au LPV 4 logts Pl. Barbusse-Prêt PLAI Foncier (Taux garantie : 35%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	6 725,25	5 890,93	42,00	A	R	LIVRET A	0,550	R	LIVRET A	0,550	-	LIVRET A	32,49	121,72
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	2018	X Echéance constante	Garantie au LPV emprunt p/logts Grand Trou (Emprunt réaménagé) - (Taux garantie : 50%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	113 278,16	87 334,38	16,08	A	R	LIVRET A	2,050	R	LIVRET A	2,050	-	LIVRET A	1 795,26	5 147,09
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	2018	X Echéance constante	Garantie au LPV emprunt 13 logts Grand Trou (Emprunt réaménagé) - (Taux garantie : 50%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	72 960,76	56 482,09	16,25	A	R	LIVRET A	1,550	R	LIVRET A	1,550	-	LIVRET A	877,87	3 293,03
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	2014	X Echéance constante	Garantie au LPV 4 logts Place Henri Barbusse-Prêt PLAI (Taux garantie : 35%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	26 901,35	22 608,96	32,00	A	R	LIVRET A	0,550	R	LIVRET A	0,550	-	LIVRET A	124,69	626,37
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	1998	X Echéance constante	Garantie au LPV emprunt rénov. logts RAMUS (Taux garantie : 50%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	55 781,99	16 263,04	6,17	A	R	LIVRET A	3,550	R	LIVRET A	3,550	-	LIVRET A	578,92	2 304,76
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	1995	X Echéance constante	Garantie au LPV emprunt réhabilit. gendarmerie (Taux garantie : 50%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	223 242,61	54 761,50	5,42	A	R	LIVRET A	3,050	R	LIVRET A	3,050	-	LIVRET A	1 674,80	8 474,82

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	2018	X Echéance constante	Garantie au LPV emprunt PRALIAT 2ème tranche (Emprunt réaménagé) - (Taux garantie : 100%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	385 240,41	263 486,96	12,33	A	R	LIVRET A	2,050	R	LIVRET A	2,050	-	LIVRET A	5 401,48	20 187,35
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	2018	X Echéance constante	Garantie au LPV emprunt logts Grand Trou (Taux garantie : 50%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	97 206,30	72 820,61	14,25	A	R	LIVRET A	2,050	R	LIVRET A	2,050	-	LIVRET A	1 496,91	4 847,48
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	1987	X Echéance constante	Garantie au LPV emprunt 150-152 rue Jaurès (Taux garantie : 100%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	265 108,84	10 409,77	0,42	A	R	LIVRET A	2,770	R	LIVRET A	2,770	-	LIVRET A	289,14	10 409,77
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	1988	X Echéance constante	Garantie au LPV pour les Martinets 1 (Taux garantie : 100%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	657 055,26	58 156,87	1,17	A	R	LIVRET A	2,770	R	LIVRET A	2,770	-	LIVRET A	1 615,36	35 626,90
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	2004	X Echéance constante	Garantie au LPV 5 logts Péage Centre (Taux garantie : 60%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	41 448,60	18 210,83	11,67	A	R	LIVRET A	3,450	R	LIVRET A	3,450	-	LIVRET A	629,99	1 193,81
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	1988	X Echéance constante	Garantie au LPV emprunt Martinets 1 (Taux garantie : 100%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	408 106,02	35 569,54	1,50	A	R	LIVRET A	2,770	R	LIVRET A	2,770	-	LIVRET A	987,98	22 128,36
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	1987	X Echéance constante	Garantie au LPV emprunt logt 116, rue Jaurès (Taux garantie : 100%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	213 428,62	8 380,59	0,42	A	R	LIVRET A	2,770	R	LIVRET A	2,770	-	LIVRET A	232,78	8 380,59
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	1987	X Echéance constante	Garantie au LPV emprunt rénovation 106, rue-Jean Jaurès (Taux garantie : 100%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	156 245,00	6 135,15	0,42	A	R	LIVRET A	2,770	R	LIVRET A	2,770	-	LIVRET A	170,41	6 135,15
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	2004	X Echéance constante	Garantie au LPV acq.foncière 5 logts Péage (Taux garantie : 60%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	25 768,20	20 171,46	30,67	A	R	LIVRET A	2,200	R	LIVRET A	2,200	-	LIVRET A	443,77	435,44

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	1996	X Echéance constante	Garantie au LPV emprunt rénov. maison MOREL (Taux garantie : 50%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	52 751,17	11 431,52	4,50	A	R	LIVRET A	3,550	R	LIVRET A	3,550	-	LIVRET A	406,93	2 338,04
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	2004	X Echéance constante	Garantie au LPV emprunt acquisit. 1 logt Péage (Taux garantie : 60%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	2 199,60	1 166,87	14,67	A	R	LIVRET A	3,450	R	LIVRET A	3,450	-	LIVRET A	40,37	63,35
LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	1989	X Echéance constante	Garantie au LPV emprunt pour 17 lots PRALIAT (Taux garantie : 100%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	939 987,53	237 260,57	12,00	A	R	LIVRET A	3,540	R	LIVRET A	3,540	-	LIVRET A	4 840,12	18 493,60
Maison de Retraite Médicalisée	2006	X Echéance constante	Garantie à la Maison de Retraite Médicalisée (Taux garantie : 100%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	301 000,00	45 150,00	2,25	A	R	LIVRET A	3,250	R	LIVRET A	3,250	-	LIVRET A	1 467,38	15 050,00
Office Public Aménagement Cons	2017	X Echéance constante	Garantie OPAC 51 logements Le Brié (Taux garantie : 40%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	49 420,36	30 836,13	8,08	A	R	LIVRET A	1,350	R	LIVRET A	1,350	-	LIVRET A	416,29	3 245,36
Office Public Aménagement Cons	2017	X Echéance constante	Garantie OPAC 48 logements Les Roses-Rue Séraphin Guimet (Taux garantie : 40%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	51 327,06	32 025,84	8,08	A	R	LIVRET A	1,350	R	LIVRET A	1,350	-	LIVRET A	432,35	3 370,57
SOCIETE DAUPHINOISE POUR	2010	X Echéance constante	Garantie SDH 5 logements Péage (Taux garantie : 20%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	16 993,40	12 249,15	26,67	A	R	LIVRET A	2,050	R	LIVRET A	0,300	-	LIVRET A	36,75	436,23
SOCIETE DAUPHINOISE POUR	2010	X Echéance constante	Garantie SDH 5 logements Péage (Taux garantie : 20%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	57 910,20	43 666,42	25,83	A	R	LIVRET A	2,850	R	LIVRET A	1,100	-	LIVRET A	480,33	1 397,80
SOCIETE DAUPHINOISE POUR	2010	X Echéance constante	Garantie SDH 5 logements Péage (Taux garantie : 20%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	13 905,40	11 432,13	35,83	A	R	LIVRET A	2,850	R	LIVRET A	1,100	-	LIVRET A	126,15	252,82

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE DAUPHINOISE POUR	2010	X Echéance constante	Garantie SDH 5 logements au Péage (Taux garantie : 20%)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	3 241,00	2 888,25	36,67	A	R	LIVRET A	2,050	R	LIVRET A	2,050	-	LIVRET A	59,21	36,33
TOTAL GENERAL					4 336 129,09	1 250 021,91											25 855,24	175 939,32

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	9 563 294,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					83 720,00
657364	1	Subvention coopérative maternelle centre	COOP SCOL M CENTRE	Etablissement de droit public	750,00
657364	2	Subvention coopérative primaire Château	COOP SCOL PRIM CHATEAU	Etablissement de droit public	750,00
657364	3	Subvention coopérative primaire Curie	COOP SCOL P J CURIE	Etablissement de droit public	750,00
657364	4	Subvention sou des écoles Jean Jaures	COOP SCOL PRIM JAURES	Etablissement de droit public	750,00
657364	5	Subvention sou des écoles Langevin (maternelle & primaire)	SOU DES ECOLES PAUL LANGEVIN	Association	1 500,00
657364	7	Subvention coopérative maternelle Curie	COOP SCOL M J CURIE	Etablissement de droit public	750,00
657364	8	Subvention coopérative maternelle Château	COOP SCOL M CHATEAU	Etablissement de droit public	750,00
65748	52	Subvention association "Sur les pas des Huguenots"	SUR LES PAS DES HUGUENOTS	Association	100,00
65748	53	Subvention Gymnastique Volontaire	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	110,00
65748	54	Subvention SPA	SPAD	Association	200,00
65748	54	Subvention Union commerçante vizilloise	UNION COMMERCANCE VIZILLOISE	Association	500,00
65748	56	Subvention Amis de l'histoire du Pays Vizillois	AMIS DE L HISTOIRE	Association	300,00
65748	57	Subvention Comité des fêtes	COMITE DES FETES VIZILLOIS	Association	1 000,00
65748	58	Subvention Isère cheval vert	ISERE CHEVAL VERT	Association	100,00
65748	59	Subvention Alpes Solidarité Maroc	ALPES SOLIDARITE MAROC	Association	1 000,00
65748	60	Subvention Atchapoly	ATCHAPOLY	Association	300,00
65748	10	Subvention Amicale boules	AMICALE BOULES	Association	1 200,00
65748	12	Subvention avant garde gymnique	AVANT GARDE GYMNIQUE	Association	12 000,00
65748	48	Subvention organisation course Grenoble Vizille	ENTENTE ATHLETIQUE GRENOBLE	Association	4 000,00
65748	14	Subvention Vizille pétanque	VIZILLE PETANQUE	Association	1 000,00
65748	15	Subvention USV athlétisme	USV ATHLETISME	Association	1 500,00
65748	16	Subvention Romanche basket	ROMANCHE BASKET	Association	3 500,00
65748	17	Subvention USV handball	USV HANDBALL	Association	9 700,00
65748	18	Subvention USV judo	USV JUDO	Association	7 000,00
65748	19	Subvention USV karaté Shotokan	USV KARATE SHOTOKAN	Association	1 000,00
65748	20	Subvention USV Rugby	USV RUGBY	Association	11 000,00
65748	21	Subvention USV ski	USV SKI	Association	5 500,00
65748	23	Subvention Vizille self défense	VIZILLE SELF DEFENSE	Association	300,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	49	Subvention ACCA	ACCA	Association	200,00
65748	24	Subvention OMS (office municipal des sports)	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	Association	3 000,00
65748	25	Subvention volley club vizillois	VOLLEY CLUB VIZILLOIS	Association	300,00
65748	31	Subvention la troupe des Gourlus	LA TROUPE DES GOURLUS	Association	1 000,00
65748	32	Subvention Harmonie la Vizilloise	HARMONIE LA VIZILLOISE	Association	5 000,00
65748	33	Subvention chorale la Mirandole	CHORALE MIRANDOLE	Association	850,00
65748	36	Subvention Amis de l'orgue	AMIS DE L'ORGUE DE VIZILLE	Association	300,00
65748	37	Subvention secours populaire	SECOURS POPULAIRE	Association	3 500,00
65748	40	Subvention ANACR	ANACR	Association	220,00
65748	42	Subvention FNACA	FNACA	Association	220,00
65748	44	Subvention jeunes sapeurs pompiers	JEUNES SAPEURS POMPIERS VIZILLE	Association	800,00
65748	45	Subvention anciens maquis de l'oisans	ANCIENS DU MAQUIS DE L'OISANS	Association	220,00
65748	46	Subvention Vizille informatique club	VIZILLE INFORMATIQUE CLUB	Association	800,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,00	1,32	20,32	16,90	3,12	20,02
Adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	4,00	0,52	4,52	4,00	0,52	4,52
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	4,00	0,80	4,80	3,30	0,80	4,10
Attaché Territorial	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	2,80	0,80	3,60
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		28,00	8,45	36,45	34,88	1,57	36,45
Adjoint technique	C	12,00	2,56	14,56	13,99	0,57	14,56
Adjoint technique ppal 1° cl	C	2,00	2,46	4,46	4,46	0,00	4,46
Adjoint technique ppal 2° cl	C	7,00	3,43	10,43	9,43	1,00	10,43
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien ppal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien ppal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	3,44	5,44	4,44	0,80	5,24
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	0,00	2,56	2,56	2,56	0,00	2,56
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0,00	0,88	0,88	0,88	0,00	0,88
Assistant socio-éducatif	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,80	0,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur APS	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur APS principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS principal 2° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	1,76	4,76	2,46	1,90	4,36
Adjoint du patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Adjoint du patrimoine ppal 2° cl	C	1,00	0,86	1,86	0,86	1,00	1,86
Ass. Enseig. Artist. ppal 1°cl	B	0,00	0,40	0,40	0,00	0,40	0,40
Ass. Enseig. Artist. ppal 2°cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conserv ppal 1° cl.	B	1,00	0,50	1,50	0,80	0,50	1,30
FILIERE ANIMATION (i)		6,00	11,41	17,41	16,86	0,00	16,86
Adjoint d'animation	C	2,00	4,75	6,75	6,40	0,00	6,40
Adjoint d'animation ppal 1° cl	C	3,00	2,62	5,62	5,42	0,00	5,42
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	0,00	4,04	4,04	4,04	0,00	4,04
Animateur ppal 2°cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien - Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Dir. Gén. Serv. 2000-10.000 hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		63,00	26,38	89,38	80,54	7,39	87,93

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	ADM	388	0,00	A 3-1	CDD
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	ADM	368	0,00	A 3-1	CDD
Adjoint du patrimoine ppal 2° cl	C	CULT	404	0,00	A 3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH	387	0,00	A 3-4	CDI
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	368	0,00	A 3-1	CDD
Ass. Enseig. Artist. ppal 1°cl		CULT	573	0,00	A 3-2	CDD
Assistant de conserv ppal 1° cl.	B	CULT	638	0,00	A 3-4	CDI
Attaché Territorial	A	ADM	693	0,00	A 3-3-2	CDD
Attaché principal	A	ADM	946	0,00	A 3.4	CDD
Conseiller socio-éducatif	A	S	816	0,00	A 3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
05/04/2006 -	LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	LOGEMENT DU PAYS DE VIZILLE	Autres Organismes Sociaux	1 819 823,08
01/07/2019 -	VERCORS RESTAURATION	VERCORS RESTAURATION		28 960,00
14/10/2019 -	SPL ALEC DE LA GRANDE REGION GRENOBLOISE	SPL ALEC DE LA GRANDE REGION GRENOBLOISE		500,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
01/04/2014 -	CCAS	CCAS		477 554,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
SYNDICAT DU COLLEGE		SFP	65 000,00
SICCE	01/01/2015	SFP	190 000,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	344 976,97	344 976,97
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-497 477,67	-497 477,67
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	637 321,56	637 321,56
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	637 321,56	637 321,56

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	851 800,00	851 800,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 101 423,00	2 101 423,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 886 944,56	1 886 944,56

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		851 800,00	I 851 800,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		848 000,00	848 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	848 000,00	848 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 800,00	3 800,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	3 800,00	3 800,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 101 423,00	III 2 101 423,00
Ressources propres externes de l'année (a)		288 648,00	288 648,00
10222	FCTVA	150 000,00	150 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	138 648,00	138 648,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 812 775,00	1 812 775,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	12 000,00	12 000,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	400,00	400,00
28041411	<i>Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel</i>	1 000,00	1 000,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	1 090,00	1 090,00
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	10 000,00	10 000,00
2804183	<i>Autres org pub-Proj infrastruct int nat.</i>	2 000,00	2 000,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	300,00	300,00
2804421	<i>Sub nat privé - Biens mob, mat, études</i>	100,00	100,00
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	30 000,00	30 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	70 000,00	70 000,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	5 000,00	5 000,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	13 000,00	13 000,00
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	10,00	10,00
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	25 000,00	25 000,00
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	5 000,00	5 000,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	5 500,00	5 500,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	650,00	650,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	1 500,00	1 500,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	35 000,00	35 000,00
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	1 500,00	1 500,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	700,00	700,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	250,00	250,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	6 000,00	6 000,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	1 000,00	1 000,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	30 000,00	30 000,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	20 000,00	20 000,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	50 000,00	50 000,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	2 500,00	2 500,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	40 000,00	40 000,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	55 000,00	55 000,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	500,00	500,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	25 000,00	25 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	50 000,00	50 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	640 000,00	640 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	672 775,00	672 775,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	4,20	52,12	0,00	4 257 000,00
TFPNB		0,00	0,00	86,49	0,00	14 450,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	3,80	11,67	8,20	65 000,00
TOTAL		0,00	0,00			4 336 450,00
						1,29

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 14/03/2024

Présenté par Le Maire (1),

A Vizille, le 20/03/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Vizille, le 20/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

ARGOUD MARIE-CLAUDE	
BERNARD PHILIPPE	
BERRICHE-DEFFONTAINE SAIDA	
BIZEC JEAN-CLAUDE	
COIFFARD LIONEL	
DROULEZ MARIE-CECILE	
DURA JENNIFER	
EL KEBIR MERIEM	
FAURE GILLES	
FORESTIER GERARD	
GARCIA DE LA ROSA SYLVAIN	
GELORMINI GERALDINE	
GERMAIN-VEY NATHALIE	
GUTIERREZ JEAN-FRANCOIS	
HERMITTE ANGELIQUE	
JACQUIER SEVERINE	
LA ROCCA AUDREY	
LAMARCA LOUIS	
LAMY BRUNO	
LASSERRE STEPHANE	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

MEGARD AUDREY	
MENDESS AHMED	
MENDEZ CHRISLENE	
PASQUIOU FABRICE	
SAMSON JEAN-LUC	
TROTON CATHERINE	
UGHETTO-MONFRIN BERNARD	
VENANS ANDRE-PAUL	
YAHIAOUI SAKINA	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Vizille, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.